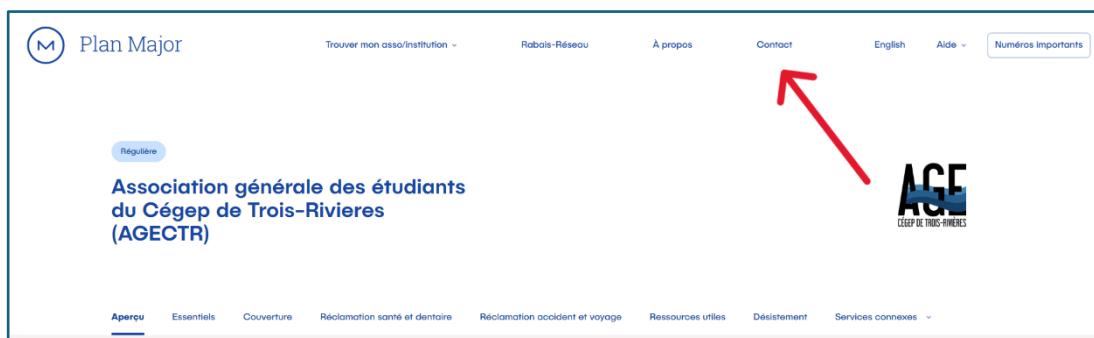


Procédure pour demande de confirmation de couverture voyage au Plan Major (à partir de janvier 2026¹)

1. Visiter la page de l'AGECTR sur le site de [Plan Major](#)
2. Cliquer sur l'onglet Contact (voir photo ci-dessous)



3. Remplir et envoyer le formulaire de « Demande de renseignements généraux » en indiquant :
 - La situation : Je suis un-e étudiant-e et j'ai des questions ou besoins d'information
 - Vos coordonnées personnelles
 - Le sujet : Confirmation de couverture voyage
 - Le Message : Mentionner que vous avez besoin d'une confirmation de couverture voyage pour un voyage étudiant et indiquer les dates de ce dernier.

A screenshot of the 'Demande de renseignements généraux' form. The form includes a title, a brief instruction, and a list of required fields marked with an asterisk (*). The fields are: 'Sélectionnez une situation*', 'Prénom*', 'Nom de famille*', 'Téléphone*', 'Courriel', 'Association*', 'Numéro étudiant', 'Sujet*', and 'Message*'. A note at the top right states: '* * * indique les champs nécessaires'.

4. Transmettre à vos enseignants accompagnateurs la preuve qui confirme votre couverture d'assurance voyage (par MIO pour les séjours de février à mai 2026, par l'application ABEO pour les séjours concernés en juin 2026).

*N'hésite pas à explorer les différents onglets de la page pour connaître ta couverture voyage ou encore savoir comment effectuer une réclamation !

¹ Le Plan Major peut seulement transmettre ta confirmation de couverture voyage à la session où se déroule ton projet de mobilité. Pour l'hiver 2026, les confirmations seront envoyées à partir de la mi-février 2026.